

Image not found or type unknown



travailleur handicapé (reduction du temps de travail)

Par **opentux**, le **17/01/2012** à **12:29**

Bonjour

je suis travailleur handicapé depuis 6 ans
ça fait 4 ans que je suis dans la société.
mon état de santé c'est dégradé l'année dernière.

la société me reproche d'avoir été absent 52 jour l'année dernière.

aujourd'hui il propose.

de me passer en 4/5 avec réduction de salaire.
ou autre réduction de temps et de salaire.

quelles sont mes droits, puis je ne pas accepté.
ou est ce que je n'ai pas le choix dans tous les cas.

bonne journée
Cordialement

Par **P.M.**, le **17/01/2012** à **13:21**

Bonjour,
Vous n'avez aucune obligation d'accepter une telle modification essentielle du contrat de travail...